

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnemental	e
Date de réception : 22/12/2023	Dossier complet le : 22/12/2023	N° d'enregistrement : F09323P0376
	1. Intitulé du projet	. 33323. 3373
	i. iniliule au projei	
DEFRICHEMENT EN VUE DE LOTIR		
2 Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	es) nátitionnaire(s)
2.1 Personne physique	y (oo acs) mame(s) a corrage co ac (oo a	
Nom GARCIN	Prénom ALAIN	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridiqu	SAS unipersonnelle
Joign	ez à votre demande l'annexe obligato	ire n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article F dimensionnement correspondant du proje	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard	des seuils et critères de la catégorie
47° a)	(Préciser les éventuelles rubriques issues de Défrichement partiel sur 5 parcelles, d'une s	
	en vue de l'aménagement d'un lotissement	
	4. Caractéristiques générales du projet	
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	l du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition	
·	e cadastrale totale de 2 ha 09 a 40 ca, en vue	•
2 des parcelles ne seront concernées que	partiellement par le défrichement. la surface	à défricher est estimée à 16 150 m².

4.2 Objectifs du projet
Aménagement d'une dizaine de lots à bâtir et de leur voie de desserte en zone UDa de la commune de Bagnols en forêt.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Le projet a pour but l'abattage, le nettoyage et le dessouchage de la végétation présente sur l'emprise de la future voirie interne du lotissement, et sur l'emprise possible des futures constructions (non définies à ce jour), calculée selon les règles de distanciation édictées au PLU en vigueur de la commune;
4.3.2 dans sa phase d'exploitation  Respect des règles du PLU en vigueur en ce qui concerne les espaces verts et plantations, soit 60% minimum d'espaces verts .

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Demande d'autorisation de défrichement.							
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées							
Grandeurs caractéristiques  Valeur(s)							
Superficie totale : (contenance cadastrale de l'unité foncière):  2 ha 09 a 40 ca							
Superficie de la zone à défricher (périn	nètre loti) :	1 ha 61 a 50 ca					
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. $\underline{0}\underline{6} \circ \underline{7}$	0'67"21 Lat.43°54'51"44					
Commune de BAGNOLS EN FORET	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)						
83600 Lieu-dit " Rousseau"	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,						
Section B n° 1951, 135, 136, 137 et 95	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de						
Ct 75	l'environnement :						
	·	_'" Lat°'"					
	Point d'arrivée : Long ° _ Communes traversées :	_'"_ Lat°'"					
	Commones indversees.						
•	loignez à votre demande les annexes n° 2 à	6					
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X					
4.7.1 Si oui, cette installation o	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua						
environnementale ?							
4700							
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre	projet et						
indiquez à quelle date il a été au	torisé ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Veuillez compléter le tableau suiva  Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?
inciden	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Les eaux issues de l'imperméabilisation seront gérées sur l'assiette du projet.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		A la marge, les quelques terres issues des terrassements des voies seront evacuées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Le projet se situe dans un secteur déjà urbanisé
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		concerné par le risque moyen retrait/gonflement des argiles et par le risque sismique modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Déplacements d'engins et d'ouvriers lors de la viabilisation du lotissement et de la construction des bâtiments. Circulation normale des propriétaires par la suite.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$		en phase chantier.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les eaux pluviales seront rejetées après rétention dans les fossés ,caniveaux ou réseaux prévus à cet effet conformément au PLU en vigueur. Elles seront néanmoins traitées dans une étude dédiée.  Les eaux usées feront l'objet d'un Assainissement non collectif .  (étude spécifique dans le cadre du dossier de Permis d'aménager)
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Pas d'autres effluents que les rejets liquides évoqués à la question précédente.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Production d'ordures ménagères normales, gérée par le lotissement et les services compétents en place.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
6.2 Les incide approuvés				ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi	iées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez les	quels :	

né	1 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir le annexe traitant de ces éléments) :	
	Je soussigné, M.GARCIN Alain, m'engage à faire réaliser un diagnostic écologique relatif à la présence des espèces Tortue Hermann et Lézard occelé sur le terrain à défricher, et les mesure	es
	à mettre en oeuvre pour la préservation de leur habitat.	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	
8.	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	$\boxtimes$
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$\boxtimes$
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	

8.2 Autres annexes volontairement tran	mises par le maître	d'ouvrage ou	pétitionnaire
--	---------------------	--------------	---------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

		Objet	
		9. Engagement et signature	
e certifie s	ur l'honneur l'exactitude de	es renseignements ci-dessus	
Fait à	BAGNOLS EN FORET	le.	
		1 \( \)	
		1 1 20	
		1 (4000	
Signature		1000	
Signature			
Signature		A COM	
Signature			